

LA TENDANCE

Namur, Koekelberg et Forest accueilleront bientôt des habitats partagés pour familles monoparentales. Une solution innovante, qui entend aussi bien répondre à des enjeux financiers que sociétaux.

MARIE-EVE REBTS

La proportion de familles monoparentales (environ 10 %) reste stable ces dernières années en Belgique, mais ces ménages rencontrent encore et toujours des difficultés pour se loger. Pas facile en effet d'acheter ou de louer quelque chose avec un seul revenu – souvent à temps partiel, et un ou plusieurs enfants à charge... Les solutions de logement adaptées sont par ailleurs plutôt rares, mais pas inexistantes.

A Anderlecht, les Petits Riens ont ouvert en 2021 une « Maison Parenté » hébergeant seize ménages monoparentaux dans des studios ou appartements individuels. Trois autres hébergements uniquement dédiés à ces familles sont également en train de voir le jour à Namur, Koekelberg et Forest grâce à Ernest Living. Chacune de ces maisons accueillera une dizaine de familles avec un à quatre enfants qui vivront selon le principe d'habitat partagé et auront accès à des espaces à la fois privés et communs.

A Namur, la grande maison de maître située rue Godefroid est encore en travaux, mais l'on peut déjà prendre la mesure des différents espaces. Les



L'habitat partagé se décline pour les familles monoparentales

Une unité individuelle à Namur.
© CHRISTOPHE BORTELS.

mieux, la dynamique participative du groupe est encadrée durant plusieurs mois par l'ASBL Habitat et Participation. Les candidats sont d'abord informés des spécificités de l'habitat partagé lors d'un entretien individuel, puis font connaissance avec les autres familles. Habitat et Participation accompagne aussi la coconstruction du groupe et de sa charte de vie, et reste présent les premiers mois après l'emménagement des habitants pour les former à devenir autonomes dans la gestion de leur vie collective.

Une dimension économique et écologique

« Il faut désirer vivre autrement, or tout le monde n'a pas envie ou n'est pas capable de vivre dans un habitat partagé », reconnaît le fondateur d'Ernest Living. « C'est pourquoi la dimension économique ne doit pas être la première motivation des habitants. » Les loyers de la maison de Namur varient entre 755 et 1.240 euros par mois selon le type d'unité individuelle, un prix environ 20 % inférieur au marché, selon Lionel Wauters, car il inclut toutes les charges : eau, énergie, internet, assurance locative, entretien du jardin et des autres équipements techniques comme le chauffage...

Les communs sont par ailleurs meublés avec tous les électroménagers – même la vaisselle – et, pour des raisons à la fois économiques et écologiques, le bâtiment a été rénové pour atteindre de bonnes performances énergétiques. « C'est un peu une déformation professionnelle, parce que je suis spécialisé dans l'écoconstruction », glisse Lionel Wauters. « Nous avons par exemple isolé la façade avant par l'intérieur avec de la laine de bois, nous avons installé une chaudière à pellets, de la ventilation double-flux, des châssis en triple vitrage... »

Ernest Living mise ainsi sur des espaces de vie qualitatifs... avec quelques bonus. A Namur, par exemple, la vaste maison qui héberge l'habitat partagé possède beaucoup de cachet, et celui-ci a été préservé pour que les habitants en profitent. Certaines unités individuelles sont ainsi agrémentées de cheminées anciennes et de hauts plafonds avec moulures, et les espaces communs sont ponctués par des éléments de caractère, comme un imposant escalier central illuminé d'une grande baie vitrée, des carrelages d'époque, etc.

Les premiers occupants devraient investir les lieux au mois de novembre, tandis que les projets de Koekelberg et Forest devraient se clôturer respectivement dans les prochains mois et à l'automne 2026. Lionel Wauters observe d'ores et déjà que « la demande est importante, surtout à Bruxelles ».

HULDENBERG



SPACIEUSE MAISON D'HABITATION AVEC ATELIER, 3 GARAGES

Située Kaalheide 25 sur un terrain de 20a. Comprenant au rez : atelier, 3 garages, hall, wc, salon, living, cuisine, salle de bains, chambre, cour - au 1^{er} ét. : 2 chambres, salle de bains, dressing, living. R.c.n.i. 3.150€. Libre d'occupation. Zone naturelle. PEB F/968. Contr. élect. non conforme. Visites : mercredis 15-22-29/10 de 10-12h et samedis 11-18-25/10 de 14-16h. Début enchères : mercredi 22.10.25 à 13h - Fin enchères : jeudi 30.10.25 à 13h - Mise à prix : 295.000€ - Enchère min. : 1.000€ - Sign. acte : jeudi 06.11.25 à 11h - www.biddit.be - Réf. bien : 287339.

NOTAIRE D. INDEKEU • 02/219.11.14

n° 4238 n.v.a.

deux étages supérieurs rassemblent douze unités individuelles avec chambres (parfois en mezzanine), salles d'eau et coin salon qui constituent l'habitat privatif de chaque ménage. En plus de cela, les habitants disposent de plus de 200 m² d'espaces communs, dont une très vaste cuisine, plusieurs salons et salles à manger, une buanderie ou encore un jardin et un local à vélo.

« Le cœur du projet est le groupe, et il ne s'agit pas que de partager des espaces », précise Lionel Wauters, fondateur d'Ernest Living. « L'idée est aussi d'avoir des échanges, de s'entraider entre familles, pour qu'au-delà de sa fonction primaire, le logement puisse amener autre chose aux habitants et, peut-être, améliorer leur qualité de

vie. » Cet ingénieur-architecte de formation estime que l'habitat partagé peut en effet répondre à différentes problématiques rencontrées par les familles monoparentales, entre autres en rompant l'isolement, en permettant de se reposer ponctuellement sur l'aide d'autres parents, etc. « Ayant développé moi-même l'habitat groupé dans lequel je vis, je sais que ce n'est pas facile au quotidien, donc on a aussi accordé de l'importance à l'individualité », précise toutefois Lionel Wauters. « Nous avons par exemple beaucoup soigné l'acoustique des logements, et il est possible d'accéder à son unité individuelle sans forcément passer par les parties communes au cas où on n'a pas envie de croiser du monde. »

Pour que le projet fonctionne au

ABONNÉS



« Ce qui m'attire surtout, c'est l'aventure humaine »
Un témoignage à lire sur notre site.

COMMUNE DE LIBIN - SIXIÈME DIVISION / TRANSINNE

Un entrepôt sis Zoning le Cerisier cadastré selon titre section A numéro 570/W/5, 570/X/5, 570/H/5 et partie des numéros 570/G/5 et 570/A/2, et selon extrait cadastral récent section A, numéro 0570D6P0001 pour une contenance de cinquante-cinq ares quarante-six centiares (55a 46ca). Revenu cadastral : 7.812,00 euros Ci-après désignés « Les Biens ».

HALL INDUSTRIEL À VENDRE – TRANSINNE

Localisation idéale : visibilité exceptionnelle depuis l'autoroute E411, offrant une vitrine unique à votre activité.
Surface cadastrale : 55 ares 46 ca
Mise à prix : 500.000 €

Atouts majeurs du bâtiment
Hall de stockage de 280 m² avec hauteur sous plafond de 6,30 m, équipé de 2 portes sectionnelles pour poids lourds.
Salle d'exposition moderne de 130 m², parfaite pour showroom ou espace de présentation.
17 bureaux modulables (12 à 30 m²) avec cloisons amovibles, idéals pour s'adapter à votre organisation.
22 places de parking privatives, accessibles et visibles.
Bâtiment récent et fonctionnel, combinant stockage, exposition et bureaux dans un même ensemble.

Visites Uniquement sur rendez-vous, en l'étude du notaire.

VENTE AUX ENCHÈRES (BIDDIT)

Début des enchères :
Mardi 18 novembre 2025 à 10h
Fin des enchères :
Mardi 26 novembre 2025 à 10h



NOTAIRE FRÉDÉRIC MATHIEU • 086/47.70.22